

Procès-verbal

de l'assemblée extraordinaire du Badminton Club Préverenges
du 29 août 2013 à 18h00 à Préverenges

1 Ordre du jour

- 1) **Acceptation de l'ordre du jour**
- 2) **Compte-rendu du stand boisson de l'abbaye**
- 3) **Inscriptions officielles au club**
- 4) **Budget 2013-2014**
- 5) **Organisation du club et élections complémentaires (vérificateurs de compte)**
- 6) **Définition des tranches horaires et répartition des terrains**
- 7) **Divers**

2 Présences

- Thi Ngoc Tú Wüst, présidente
- Diego Criscenti, vice-président
- Arnaud Wüst, secrétaire
- Ludovic Perruchoud
- Sylvie Margueron
- Isabelle Duruz
- Frédéric Biewer
- Marilyne Duruz
- Richard Greset
- Guillaume Nguyen
- Annika Jaillet
- Jérôme Scherer
- Margot Bignens
- Emmanuel Drouet
- Muriel Gerber
- David Pousaz
- Frédéric Meylan

1 Compte rendu du stand de boisson à la fête de l'abbaye

Très bonne présence du BCP : près de la moitié des heures de présence au total. L'Abbaye ne nous ayant toujours pas communiqué le montant que nous leur devons pour les boissons, nous sommes dans l'incapacité de calculer le bénéfice net de cette opération pour redistribuer leurs parts aux sociétés.

2 Inscriptions officielles au club et cotisations.

Les membres qui s'inscrivent s'engagent à venir régulièrement et à payer une cotisation annuelle fixée à 40 CHF par année. L'inscription officielle et la collecte de l'argent se fera durant les prochaines sessions de badminton. Il a été demandé à chacun de venir avec 40CHF en liquide lors de leur première ou deuxième session pour l'inscription.

3 Budget 2013-2014

Basé sur un calcul de 20 membres payant une cotisation annuelle de 40 CHF, le budget suivant a été accepté :

Libellé	Entrée	Sortie	Remarque
Stand Abbaye	0		En attendant le décompte final de l'abbaye.
Cotisation	+800		Basé sur un calcul de 20 membres
Site Web		-72	
Trousse de secours		-100	
AG extraordinaire 29.08.13		-12	
AG ordinaire + apéro		-400	
Total	800	-584	

4 Organisation du club et élections complémentaires

Frédéric Meylan et David Pousaz endossent le rôle de vérificateurs des comptes pour cette année.

5 Définition des tranches horaires et répartition des terrains

Pour une organisation qui soit pratique, satisfaisante et conviviale, nous avons convenu de découper la session en tranches horaires, accessibles à tous les membres sur simple inscription à l'avance sur un doodle selon la règle du 1^{er} inscrit 1^{er} servi.

Horaire

17:00 - 18:30 10 maximum

18:30 - 19:30 10 maximum

19:30 - 20:30 8 maximum

20:30 - 22:00 8 maximum

Chaque membre se qualifie lui même de membre « Détente » ou membre « Dépense » pour indiquer son niveau et favoriser les rencontres satisfaisantes lors des réservations. Ces qualificatifs ne sont qu'informatifs, ils ne sont ni contraignant ni définitifs.

6 Divers

- Vu le faible montant de la cotisation, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de cotisation junior.
- Nous aurons deux clés pour ouvrir la salle. Une clé restera en possession de la présidente, une autre clé sera confiée à un membre régulier et ponctuel de la première tranche horaire.
- Il a été dit que les salles de sport sont fermées lors de toutes les vacances scolaires ainsi que les jours fériés. Il n'y a pas de session de badminton ces jours là.
- Il a été rappelé qu'il est indispensable d'utiliser des chaussures d'intérieur à semelle blanche et de posséder une RC privée pour venir jouer au club.
- Il a été demandé à tous d'être vigilant lors de la fermeture de la salle pour ne rien laisser traîner dans la salle et le local de matériel. En particulier les volants et les boissons.
- Il a été dit que tous les membres du club bénéficient de 10 % de réduction chez François sport à Morges

Fin de l'assemblée: 19h

La présidente du jour :

Thi Ngoc Tú Wüst

Le secrétaire :

Arnaud Wüst